

**Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.**

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC.

CDSPSMS@orange.fr

Luc Cadillon, président

**Communiqué N° 20 du 10/X/2024**

## **Communiqué de presse**

# **Ne gaspillons pas l'argent public**

**Nous avons appris avec stupéfaction par la presse locale (SO du 9 octobre) que les deux médecins généralistes installés sur le site associatif de « La Traverse » à Bergerac avaient déserté ce site : pas assez lumineux et le chauffage qui coûterait un peu cher !**

**Les presque 200 000 euros investis par la ville de Bergerac auraient bien pu servir à autre chose en ces temps où l'on nous bassine avec des dépenses à réduire !**

**L'argent public au public !**

**Avec cette somme la municipalité aurait pu améliorer Le centre de santé municipal. La reprise de ce dernier par la CAB est une bien meilleure solution pour améliorer l'accès aux soins que de mettre l'argent public (donc de nos impôts) que les investissements aléatoires dans des maisons de santé, où les médecins libéraux peuvent en partir au gré de leurs humeurs.**

**Nous exigeons que lorsque des financements publics permettent l'installation de médecins en maison de santé pluri-professionnelle en retour une obligation contractuelle minimale d'exercice sur le site doit être exigée.**

**La priorité de financement par les collectivités doit être donnée au développement de centres de santé à but non lucratif (les MSP sont à but lucratif) avec des médecins salariés.**